



Etat de l'opinion en Charente-Maritime : Observatoire du fait départemental, Décembre 2021

Depuis 2009, le Département de la Charente Maritime mesure la satisfaction de ses habitants à travers une enquête barométrique réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population locale : l'Observatoire du fait départemental. Après une année 2018 atypique, sans doute liée à la crise des gilets jaunes, 2019 signalait un « retour à la normale » avec des résultats en ligne avec les autres années. Qu'en est-il cette année ? Les résultats de l'enquête 2021 sont particulièrement intéressants à scruter pour une double raison : l'enquête n'a pas eu lieu en 2020 en raison de la crise du COVID et c'est donc la première mesure que l'on effectue depuis 2019 ; c'est également la première vague d'enquête réalisée depuis la prise de fonction de Sylvie Marcilly en juillet dernier.

Les principaux enseignements de cette nouvelle vague permettent ainsi de mettre en évidence les points suivants :

- 1. **Une satisfaction toujours aussi grande de vivre dans le département.** La moitié des habitants a le sentiment que la situation s'est plutôt améliorée au cours des dernières années (46%), un résultat dans la lignée de ceux observés précédemment à l'exception de 2018 (gilets jaunes).*
- 2. **Un attachement fort à l'échelon territorial du département :** les habitants sont ainsi davantage attachés au département (91%) qu'à leur commune (84%) ou la région (73%).*
- 3. **Une satisfaction à l'égard du travail accompli par le Conseil départemental très majoritaire** (77%), au même niveau que ce qui était observé en 2019.*
- 4. **Des thèmes qui enregistrent une progression de la satisfaction** (protection du patrimoine, culture, protection du littoral, agriculture) mais un **point de crispation qui reste fort : l'état des routes.** Leur entretien est le sujet dont le Département doit s'occuper en priorité selon eux.*
- 5. **La nouvelle Présidente bénéficie d'une notoriété tout à fait satisfaisante après seulement quelques mois de prise de fonction :** la moitié des habitants la connaissent (52%), donc 25% de manière spontanée.*

- I. La Charente-Maritime : un département dans lequel il fait bon vivre et auquel les habitants sont attachés**

A. La Charente-Maritime, un département où il fait bon y vivre

La **quasi-totalité** des habitants de Charente-Maritime témoignent de leur **satisfaction de vivre dans le département** (97% ; +3 points depuis 2019). Ils l'expriment avec conviction, puisque 69% se déclarent même *tout à fait* satisfaits (+9). Un niveau de satisfaction particulièrement positif et supérieur au standard national de BVA, déjà très élevé (86%).

En parallèle de cette satisfaction, les Charentais-Maritime sont **près de la moitié à noter une amélioration de la situation dans le département au cours des dernières années** (46% ; -2), dans la lignée des résultats des années précédentes si l'on excepte l'année 2018, très atypique en raison de la crise des gilets jaunes qui sévissait : 35% déploraient alors une certaine détérioration, contre 22% en 2019 et 20% aujourd'hui. Notons qu'un tiers des habitants ne constate pas d'évolution (31% ; +4).

B. Les Charentais-Maritimes sont particulièrement attachés à leur département

Cette satisfaction fait certainement écho à l'**attachement des habitants pour leur département** (91%), dont un peu moins de la moitié (47%) qui se considèrent même comme *très* attachés à la Charente-Maritime. Un attachement plus prononcé que celui qu'ils expriment à l'égard de leur commune (84% ; 38% sont *très* attachés) ou de la région Nouvelle-Aquitaine (73% ; 26% sont *très* attachés).

Cette image positive se retrouve par ailleurs dans les évocations spontanées des répondants lorsqu'ils sont interrogés sur les choses leur venant à l'esprit sur la Charente-Maritime : ils sont nombreux à citer les atouts du territoire en termes de **paysages, de qualité de vie et de tourisme** : la mer, le littoral, les îles, le climat, les plages, le vin, les villes (La Rochelle, Royan ou Saintes)... **Des évocations globalement connotées positivement**, même si certaines remarques, plus marginales, pointent également certains problèmes : le manque de médecins, la fracture numérique, le fait que l'intérieur soit moins promu que la côte ou encore les prix de l'immobilier jugés trop élevés, revers de la médaille d'un territoire touristique.

II. L'action menée par le Conseil Départemental demeure toujours aussi appréciée

A. Une satisfaction majoritaire à l'égard du travail accompli par le Département

Dans la lignée des années précédentes, ce sont plus de trois habitants sur quatre qui témoignent de leur **satisfaction globale envers le travail accompli par le Département de la Charente-Maritime** (77% ; +1 depuis 2019). Ils sont légèrement moins à se déclarer *tout à fait* satisfaits (16% ; -2). Seuls 17% des habitants ne se déclarent pas satisfaits (-3), dont seulement 4% ne sont *pas du tout* satisfaits.

A noter : la satisfaction est **plus marquée chez les 18-34 ans** (89% se déclarent satisfaits), un peu en retrait chez les 35 à 49 ans (68%) mais remonte chez les 50 ans et plus (76%).

B. S'ils se sentent écoutés par leur Département, les Charentais-Maritimes sont un peu plus réservés quant au fait de bénéficier directement de ses actions

Au-delà de leur large satisfaction, **les Charentais-Maritimes sont également majoritaires à considérer que le département est à leur écoute (59%)**. Une proportion identique à 2019 et qui reste **à son plus haut niveau : la progression enregistrée en 2019 est donc confirmée sur cet indicateur**.

S'ils se sentent écoutés, les habitants sont en revanche un peu plus réservés lorsqu'il s'agit d'évaluer leur **sentiment de bénéficiaire des actions mises en œuvre par le Département** : 48% ont le sentiment d'en profiter, contre 50% qui sont de l'avis contraire. Notons toutefois que ce résultat est identique à celui de 2019, et qu'il est également supérieur à ce que l'on mesure dans nos standards (32%). Sur un indicateur comme celui-ci, il est difficile d'obtenir des scores très positifs.

C. Une satisfaction élevée dans de nombreux domaines (culture, tourisme, patrimoine) et une gestion de crise sanitaire accueillie positivement

La bonne satisfaction exprimée par les habitants de manière générale se retrouve dans le détail lorsqu'on évoque les diverses actions menées par le département : ainsi, parmi les indicateurs pouvant expliquer ce taux de satisfaction globale positif, on peut citer le **tourisme** (88% des Charentais-Maritimes pensent que l'action du Département est satisfaisante dans ce domaine ; +1 point depuis 2019), la **culture et les loisirs** (80% ; +7), la **protection du patrimoine** (78% ; +5), le **sport** (77% ; +3), la **protection du littoral** (72% ; +5) ou encore les **ports maritimes** (72% ; +1). Des thématiques qui suscitent une satisfaction majoritaire chez plus de 7 personnes sur 10 et qui enregistrent souvent des progressions encourageantes après la baisse de certains d'entre eux l'an passé, renouant ainsi davantage vers les anciens niveaux de satisfactions enregistrés.

En outre, dans un contexte de pandémie depuis 2020, **un nouvel indicateur propre à cette vague enregistre un fort taux de satisfaction : la gestion de la crise sanitaire** par le Département de la Charente-Maritime est jugée satisfaisante par 70% des répondants, contre 25% qui se montrent plus critiques. Une satisfaction notable, qui dépasse par ailleurs de 10 points le standard national enregistré par BVA et rappelle que c'est surtout l'action du gouvernement qui a pu être pointée du doigt par les Français sur le sujet, bien plus que celle des collectivités.

D. Malgré une amélioration depuis 2019, certains sujets suscitent toujours une approbation plus limitée (situation des personnes âgées, réseau internet) tandis que l'état des routes reste le principal point d'insatisfaction

Malgré des évolutions positives, **la situation des personnes âgées** (55% ; +7) et la **mise en place d'un réseau internet performant** (54% ; +7) suscitent une satisfaction plus en retrait, seule une courte majorité des habitants appréciant l'action du Département dans ces domaines quand une minorité significative manifeste son mécontentement (respectivement 35% et 39%), les autres ne se prononçant pas.

Le taux modéré de satisfaction concernant la situation des personnes âgées n'est pas le fait des principaux concernés : ainsi, ils sont **62% parmi les personnes âgées de 65 ans et plus à juger satisfaisante l'action opérée par le Département en leur faveur**. Ils sont bien plus positifs que les personnes de 35 à 49 ans, qui jugent ces actions avec un œil plus extérieur et se montrent plus sévères (41% de satisfaits, 42% d'insatisfaits). A l'inverse, le taux de satisfaction mesuré quant à la mise en place d'un réseau internet performant dans le département semble tiré vers le bas par les habitants des zones rurales (47% de satisfaits seulement), qui ont peut-être davantage le sentiment de pâtir d'un réseau internet insuffisant.

Un seul sujet, les routes, continue de susciter une majorité d'insatisfaction (63% ; +1), notamment chez les 35-49 ans (74%) et les indépendants et chefs d'entreprise (85%). Dans ce domaine, on ne note pas d'amélioration, la situation semblant s'être dégradée aux yeux des habitants depuis 2016 (auparavant, les jugements étaient majoritairement positifs).

E. Une information globalement satisfaisante, bien que lacunaire sur certains sujets

On notera que sur de nombreux indicateurs, la proportion de personnes ne se prononçant pas apparaît **cette année particulièrement élevée : c'est le cas notamment sur des sujets comme le RSA (45%), l'aide aux communes rurales (27%), la petite enfance (23%) ou encore les collèges (20%)**. C'est probablement révélateur d'une certaine ignorance des répondants sur les actions du Département dans des domaines qui les concernent moins directement.

En ce sens, si les habitants de Charente-Maritime sont tout de même 63% à se **considérer bien informés sur le rôle et l'action du Conseil Département (+2)**, seul 1 habitant sur 10 se considère en réalité *très bien* informé (12% ; -1). Dans le détail, ce sont les plus âgés qui apparaissent les mieux informés (70% des 50 ans et plus). A l'inverse, les jeunes et les actifs sont plus nombreux à déplorer une information insuffisante (respectivement 50% et 41% d'entre eux). Ces résultats restent malgré tout en ligne avec ceux de la vague précédente et se situent bien au-dessus de nos standards.

III. Des attentes focalisées sur l'entretien des routes

Cette année encore, les principales attentes des riverains se focalisent avant tout sur **l'entretien des routes départementales (55% ; +5)**. L'écart entre ce sujet et celui cité en 2^e position, **l'action en faveur des personnes âgées (44% ; -1)** se renforce même depuis 2019.

Dans une moindre mesure, les habitants relatent également leurs attentes concernant la **préservation de l'environnement (36% ; +1)** et **l'action en faveur des jeunes (34% ; +2)**.

Est également citée **l'action envers les personnes handicapées (32% ; +3) ou démunies (30% ; inchangé)**. La mise en place d'un réseau internet performant, qui suscitait une satisfaction plus modérée, n'arrive qu'en 7^e position (20%). Enfin, les sujets tels que la culture, le sport, le tourisme – qui ont par ailleurs été précédemment jugés satisfaisants – sont logiquement considérés comme moins prioritaires. La hiérarchie des priorités des Charentais-Maritimes reste globalement en ligne avec celle de la vague précédente, à l'exception **du regain d'importance prenant forme auprès de l'entretien des collèges (17% ; +4)**.

Notons que chaque sujet est souvent davantage plébiscité par les personnes qui sont plus directement concernées. Ainsi, les personnes de plus de 50 ans sont plus investies quant à la nécessité d'agir en faveur des personnes âgées (49% vs 44% en moyenne), quand la mise en place d'un réseau Internet performant dans le département est soulignée par une plus grande proportion de ruraux (26% contre 20% en moyenne).

IV. La nouvelle Présidente du Département bénéficie d'une notoriété satisfaisante pour un début de mandat et son travail est d'ores-et-déjà reconnu

Lorsqu'ils sont interrogés spontanément sur le nom de la personne qui dirige le département de la Charente-Maritime, les répondants sont un quart (25%) à être en mesure de citer le nom de Sylvie

Marcilly. Quelques confusions sont faites avec son prédécesseur, Dominique Bussereau (9%), ou d'autres personnalités (4%) mais la majorité avoue son ignorance : 62% ne sont effectivement pas en mesure de citer son nom.

Ce niveau de notoriété spontanée est plutôt bon quand on sait que la nouvelle Présidente n'occupe son poste que depuis un peu plus de 5 mois. Il se situe par ailleurs dans la droite lignée de celui observé pour Dominique Bussereau au début de son mandat en 2009 (23%).

Quand on les assiste en citant le nom de Sylvie Marcilly et en leur demandant s'ils en ont entendu parler, 36% de ceux ne l'ayant pas cité spontanément, soit 27% de l'échantillon total, déclarent s'en souvenir. **Au total, Sylvie Marcilly est donc identifiée par 52% des habitants de Charente-Maritime.**

V. En conclusion

Les résultats de cette année sont ainsi **globalement positifs** : ils viennent conforter les points forts du Département et font l'écho d'une perception encourageante des interviewés à l'égard de la nouvelle Présidente. D'ailleurs, les habitants sont une majorité à souligner la nécessité de poursuivre l'action menée actuellement par le Conseil Départemental (58% ; +3). Une proportion en hausse par rapport à 2019 et bien supérieure à la proportion de personnes (29% ; -4) qui voient une nécessité à changer en profondeur cette action.

Surtout, **le département de la Charente-Maritime continue de répondre aux attentes des habitants** : il fait bon y vivre, les évocations lui étant attachées demeurent positives et les répondants n'hésitent pas à témoigner de leur fort attachement au territoire. Un seul point de crispation subsiste, les routes, mais il n'entache pas les jugements globalement positifs qu'expriment les habitants à l'égard de l'action du Conseil départemental.